

Communiqué de presse

## **Assemblée des délégués 2022: Le transport routier présente un bilan CO2 réjouissant – pas question donc d'étouffer la forte volonté d'innovation avec une hausse de la RPLP**

**Grâce à une modernisation rapide mais coûteuse des flottes de véhicules, le bilan CO2 du transport routier est aujourd'hui déjà réjouissant. D'autres améliorations par des formes de propulsion sans émissions suivront bientôt, comme l'a clairement démontré l'AD de ce jour de l'Association suisse des transports routiers ASTAG. Cela étant, les investissements nécessaires à cet effet deviendraient toutefois impossibles avec des taxes étatiques plus élevées. C'est pourquoi l'ASTAG mise sur la continuité pour le «développement» de la RPLP.**

L'Association suisse des transports routiers ASTAG est déterminée à intensifier les efforts qui ont déjà portés leurs fruits en faveur de l'environnement et du climat. Aujourd'hui déjà, les flottes de véhicules de la branche des transports routiers sont à la pointe du progrès grâce à une modernisation constante. 95 % de toutes les tonnes-kilomètres sont parcourus par des camions répondant aux normes EURO 5 et 6 – ce qui réduit les émissions de polluants à presque zéro. De même, la consommation de carburant et donc les émissions spécifiques de CO2 par véhicule ont été continuellement réduites au cours des dernières années. De nombreuses entreprises membres utilisent déjà de véhicules à propulsion alternative (électrique, hydrogène, GNC/GNL, biogaz). En Europe, la Suisse est considérée comme un pays pionnier dans le cadre du remplacement des camions diesel par les technologies les plus récentes.

Lors de l'assemblée des délégués de l'ASTAG qui s'est tenue ce jour à Brigue, le président central Thierry Burkart s'est en principe montré confiant dans l'avenir. Le transport routier de marchandises et de personnes avec des camions, des autocars et des taxis continuera à contribuer de manière engagée à une logistique et à une mobilité des voyageurs aussi respectueuses que possible du climat et de l'environnement. Grâce à des gains d'efficacité et aux progrès technologiques, il sera possible de répondre à la demande de prestations de transport qui augmentera fortement dans les années à venir en émettant encore moins de CO2. Avec «we go green!», le programme de mesures volontaires de l'ASTAG en faveur de l'environnement et du climat, la branche est déjà sur la bonne voie. «La réduction des émissions de CO2 va même s'accélérer», a déclaré Thierry Burkart : «Le transport routier endosse une importance systémique, il est propre, et dans les années à venir il ne produira que peu, voire pas du tout d'émissions polluantes !»

La condition sine qua non est toutefois que l'énorme capacité d'innovation du secteur des transports routiers soit maintenue, c'est-à-dire qu'elle ne soit pas étouffée par de

nouvelles prescriptions et taxes étatiques. Les investissements dans des véhicules à propulsion alternative – dont l'acquisition et l'exploitation restent toujours considérablement plus coûteuses – ne peuvent être réalisés que si la charge fiscale du transport routier, qui atteint déjà un niveau record, ne subisse pas de nouvelles augmentations. Le «développement» de la redevance poids lourds liée aux prestations RPLP prévu par le Conseil fédéral donnera beaucoup de fil à retordre à l'ASTAG. «Nous sommes volontiers disposés à collaborer de manière constructive à des solutions axées sur l'avenir», a souligné Thierry Burkart lors de la table ronde réunissant Peter Füglistaler, directeur de l'Office fédéral des transports OFT, Jon Pult, conseiller national et président de l'Initiative des Alpes, et Josef Jäger, directeur de Camion Transport Wil. «Compte tenu des prestations réalisées en faveur de l'environnement et du climat ainsi que des montants provenant de la RPLP qui représentent chaque année 1,6 milliard de francs, nous n'accepterons cependant aucune augmentation de tarif !»

### **Création d'un fonds d'action RPLP et un nouveau vice-président**

Lors de la partie statutaire de l'AD, les quelque 120 représentants des sections et des groupes professionnels ont donc d'ores et déjà décidé la création d'un fonds spécial pour une éventuelle campagne de votation sur la RPLP. Par ailleurs, Christian Sieber a été élu nouveau vice-président de l'ASTAG, succédant ainsi à Josef Jäger qui a démissionné après 14 ans au sein du comité de gestion (CG) et qui a été nommé membre d'honneur pour son énorme engagement. Par ailleurs, Christian Rusterholz et Werner Zeier ont été élus au CG alors que Paolo Naselli, Marc von Bergen, Massimo Fattorini, Christophe Pradervand et Paolo Vismara ont été réélus pour un nouveau mandat.

Pour de plus amples informations :  
ASTAG Association suisse des transports routiers  
André Kirchhofer  
079 659 86 86

Brigue, le 19 mai 2022